

## RÉGLEMENT INTERIEUR DU FESTIVAL DE DECAZEVILLE

**Bienvenue au Festival Pyromélodique de Decazeville. Pour votre sécurité et afin que vous passiez un agréable Festival, nous vous demandons de respecter les règles suivantes :**

### 1. ACCES AU FESTIVAL

**1.1. Contrôle d'Accès :** La direction du festival se réserve le droit d'inspecter visuellement ou à l'aide d'équipements spécifiques, vos vêtements, manteaux et effets personnels à l'entrée du festival et dans l'enceinte pour des raisons de sécurité. **En cas de refus de la part du visiteur, la direction se réserve le droit de vous interdire l'accès.**

Merci de noter qu'il est interdit d'introduire dans l'enceinte du festival :

- Les substances illicites, dangereuses, les boissons alcoolisées, les bouteilles en verre, les objets dangereux (notamment toutes armes de nature offensive ou défensive quelle que soit leur catégorie) et tout type d'objet ou jouet ayant l'apparence d'une arme à feu (ex : pistolet laser, pistolet à eau, ...) susceptibles de mettre en danger la sécurité des visiteurs.
- Les objets de nature à troubler la tranquillité des visiteurs (vuvuzela, portes voix, klaxons).
- Les perches télescopiques pour appareils photos ou téléphones portables, utilisées notamment pour les selfies.
- Les objets récréatifs tels que les drones ou tout autre jouet télé ou radiocommandé.
- Tout objet que la direction du festival considérerait comme inapproprié ou perturbant.

**1.2. Objets Volumineux :** L'introduction dans l'enceinte du festival d'objets volumineux et encombrants et en particulier bagages et valises dépassant 55cm x 40cm x 25cm, poches, roues, et poignées comprises, ne sont pas admis dans l'enceinte. Nous vous recommandons de venir sans ces objets ou d'utiliser les consignes prévues à cet effet à l'extérieur du festival. En dehors des consignes et des quelques lieux prévus à cet effet, les salariés du festival Associés sur le festival ne sont pas habilités à conserver vos objets.

Les poussettes et petits chariots sont autorisés à conditions de ne pas dépasser 92 cm x 132cm.

**1.3. Equipement de Déplacement :** Sauf sur présentation de justificatif médical, il est interdit d'accéder au festival avec et/ou d'y utiliser des patins à roulettes, bicyclette, trottinette ou de tout autre engin de déplacement, motorisé ou pas.

**1.4. Tenue :** Une tenue correcte est exigée en toute circonstance ainsi que le port de chaussures, d'un haut et d'un bas.

Nous nous réservons également le droit, à notre discrétion et à tout moment, de refuser l'accès ou de reconduire à l'extérieur de l'enceinte du festival, toute personne portant une tenue, un maquillage ou un tatouage qui, entre autre, serait de nature à heurter la sensibilité des plus jeunes et

d'un public familial, que la direction du festival considérerait comme inapproprié et qui pourrait encourager des interactions avec d'autres visiteurs ou les perturber en se faisant passer pour des personnages en costume. Tout vêtement trainant au sol est interdit. Il en est de même avec le port d'accessoires considérés comme pouvant impacter la sécurité dans nos attractions (capes, bâtons, ...).

Pour des raisons de sécurité, le port d'une tenue recouvrant totalement le visage est interdit sauf pour raisons médicales. Le port de costumes et de masques est interdit pour les visiteurs de 12 ans et plus (sauf pour raisons médicales). Lorsque qu'ils sont portés par les enfants en dessous de cet âge, les masques doivent leur permettre d'avoir en permanence une vision périphérique dégagée et permettre à autrui de voir complètement leurs yeux.

### **Il pourra être refusé l'accès au festival pour non-respect de ces exigences vestimentaires.**

Lors d'événements spéciaux privés, des règles spécifiques peuvent être appliquées. Merci d'en prendre connaissance sur les supports dédiés à ces événements.

**1.5. Mineurs :** Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un parent ou adulte responsable pour pouvoir acheter leur billet d'entrée et accéder dans l'enceinte du festival. Ils doivent être constamment surveillés.

La direction du festival se réserve le droit discrétionnaire d'interdire l'accès au festival aux enfants de moins de 7 ans non accompagnés par un adulte. De ce fait, les enfants seuls devront se soumettre à un contrôle de taille et d'âge à l'entrée des attractions.

**1.6. Animaux :** Seuls les animaux d'assistance sont admis à l'intérieur du festival. Ils doivent être tenus en laisse et rester sous la garde du propriétaire.

**1.7. Validité des Tickets d'Entrée :** Vous vous engagez à vérifier et à respecter les conditions de validité du titre qui vous donne accès au festival Pyromélodique de Decazeville.

**1.8. Sortie et Réadmission :** Si vous désirez sortir du festival être réadmis plus tard dans la même journée, assurez-vous auprès d'un employé présent avant la sortie d'avoir tous les éléments nécessaires pour votre réadmission (tickets, tampons, ..).

## **2. CONSIGNES DE SECURITE ET D'HYGIENE**

**2.1. Comportement du Public :** Les vols, troubles à l'ordre publique, violences verbales et physiques, propos insultants, fraudes, escroqueries, états d'ébriété, atteintes aux bonnes mœurs, malveillances, non-respect des consignes de sécurité et du règlement intérieur, racisme, etc... peuvent amener la direction à intervenir et prendre les mesures qui s'imposent, que ce soit d'aviser les forces de police, engager un dépôt de plainte ou reconduire le visiteur à l'extérieur de l'enceinte du festival sans aucune compensation, remboursement ou autres recours. Pour des raisons de sécurité il est interdit de se déplacer ou courir de façon inconsidérée.

Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux et les installations aménagées pour votre plaisir et votre confort.



**2.2. Evacuation du festival :** La Direction se réserve le droit de limiter ou de refuser l'accès au festival si le taux de fréquentation est trop élevé, pour des raisons de sécurité ou en cas de « force majeure ».

**2.3. Vols et Dommages sur les Biens des Visiteurs :** La direction du festival n'est pas responsable des vols, pertes ou dégradations de vos objets personnels dans l'enceinte du festival. Nous vous recommandons d'utiliser la consigne à votre disposition à l'entrée du festival après vous être informés des conditions d'utilisation de celle-ci et de ne laisser aucun objet de valeur dans vos poussettes.

**2.4. Comportements :** La direction du festival se réserve par ailleurs le droit discrétionnaire d'interdire l'accès à toute personne dont le comportement est de nature à porter atteinte à leur sécurité, à celle des autres visiteurs ou celle des attractions et lieux de spectacles.

**2.5. Objets Abandonnés :** La direction du festival se réserve le droit de gérer les objets abandonnés de la manière la plus appropriée et en collaboration avec les autorités compétentes.

### **3. ACCESSIBILITE DU FESTIVAL DE DECAZEVILLE**

**3.1. Engagement des Visiteurs :** Pour des raisons de sécurité, l'accessibilité et la participation du festival de Decazeville requièrent une bonne condition physique, une bonne santé, de ne pas souffrir d'hypertension, de problèmes relatifs à votre cœur, dos, cou, du mal des transports ou de tout autre état de santé ou de handicap susceptible d'être aggravé par cette aventure.

Ainsi chaque visiteur s'engage à avoir vérifié son état de santé avant sa venue au festival de Decazeville et à avoir pris connaissance des avertissements, conditions d'accès et règles de sécurité en consultant les brochures, sites internet appropriés, et les informations à l'entrée des attractions, dans les guides ou auprès des employés des Parcs.

Les restrictions basées sur ces raisons de santé et de sécurité ne constituent pas des mesures discriminatoires.

**3.2. Accès pour les Femmes Enceintes et les Personnes en Situation de Handicap :** Les femmes enceintes et les personnes en situation de handicap permanents ou temporaires et toute personne pouvant bénéficier du droit de priorité dans les files d'attente sont priées de s'informer des risques, des conditions, des restrictions et des formalités d'accès, dans les lieux prévus à cet effet

**3.3. Visiteurs Photosensibles :** Les spectacles pyrotechniques utilisant des effets d'éclairage avec des lumières stroboscopiques clignotantes peuvent notamment heurter les personnes photosensibles et doivent donc être évitées.

**3.4. Fermeture et Retard d'Ouverture :** En raison de conditions climatiques défavorables ou de conditions de sécurité insuffisantes. Les visiteurs sont informés que ces fermetures peuvent s'opérer sans préavis.

#### **4. INTERDICTION DE TOUTE ACTIVITE COMMERCIALE NON AUTORISEE**

**4.1. Vente à la Sauvette et Distribution de Prospectus :** D'une manière générale la vente de tout biens et/ou de prestations de service au sein du festival ainsi que la distribution de tracts, dépliants et autres imprimés ou panneaux par les visiteurs est formellement interdite. La revente de billets d'entrée au festival est interdite.

**4.2. Prises de Vues, Enregistrements et Copies :** Toute image, vidéo, son ou photographie qui serait pris par un visiteur dans l'enceinte du festival ne pourra être utilisé qu'à des fins strictement personnelles et non commerciales sauf autorisation expresse, préalable et écrite de la société Terre Événements Ciel.

**Le présent Règlement Intérieur est consultable sur le site internet [www.festival-decazeville.com](http://www.festival-decazeville.com).**

